

Foire aux questions : Navettes pour la Molière

- **Est-ce que je peux stationner la nuit là haut ?**

Oui, l'accès est possible après 18h et les véhicules peuvent rester stationner sur place la nuit. Néanmoins il faudra veiller à laisser libre l'espace de retournement de la navette, et pour rappel : le bivouac est autorisé de 19h à 9h uniquement, et les feux sont strictement interdits.

- **Comment redescendre après 9h et avant 18h si je suis monté avant la fermeture de la route ?**

Il sera possible de redescendre en suivant les navettes, après autorisation de la personne en charge de la régulation de la circulation.

- **Est-ce que je peux monter en voiture le soir pour manger au refuge ?**

Oui ! La barrière à la Sure sera ouverte à partir de 18h, attention néanmoins au croisement possible avec la dernière navette.

- **Où prendre la navette ?**

La navette se prend à la station de ski d'Autrans (D218, 38880 Autrans), munie d'un grand parking permettant d'accueillir un nombre important de véhicules.

- **Y-a-t'il un transport organisé depuis Autrans pour la station de ski ?**

Non, aucun transport collectif n'est organisé depuis le village.

- **Est-ce que le télésiège fonctionnera ?**

Non, le télésiège n'est pas en mesure de fonctionner cette année.

- **Est-ce que les refuges sont ouverts ?**

Oui, les refuges sont ouverts et accessibles, à pied, en vélo, en navette ou en dehors des horaires de fermeture de la route. La réservation est conseillée.

- **Est-il possible de réserver l'accès aux navettes ?**

Non, l'accès aux navettes n'est pas réservable. Si vous êtes un grand groupe, il peut-être intéressant de prévoir une arrivée en dehors des horaires d'affluence (avant 10h).

- **Comment redescendre après 18h si je suis monté en navette ?**

Il faudra redescendre à pied, le sentier puis la route forestière des Pichières ramènent directement au départ des navettes. Un balisage « retour station » sera réalisé.

- **Est-ce que les navettes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ?**

Malheureusement le gabarit des navettes ne permet pas le transport des personnes à mobilité réduite en fauteuil. L'accès sera possible en véhicule particulier sur présentation de la carte handicap.

- **Où acheter les tickets ?**

Les tickets seront en vente à la station de ski d'Autrans, D218 38880 Autrans. Cette participation financière du visiteur au système de transport collectif est nécessaire pour assurer le fonctionnement du système.

- **Peut-on monter à pied ?**

Oui ! Et c'est même probablement la meilleure façon de découvrir cet espace exceptionnel. Les accès sont nombreux : Col de la Croix Perrin, Le Bouchet, Le Guinchet, Eybertière, Villeneuve, Les

Ronins, Les Aigaux, Le Fournel, Engins - Mairie... Des accompagnateurs en montagne seront également disponibles au départ de la station à 10h, pour vous accompagner au sommet. Faites votre choix !